

### AVIS AUX HABITANTS

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Allier (SMAA) basé à Brioude, porte le Contrat Territorial des affluents Brivadois de l'Allier (CTABA), outil de programmation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne destiné à préserver la ressource en eau.

Dans ce CT, une action est inscrite en faveur du bassin versant de la Leuge et des milieux aquatiques. Cette action bénéficie aussi du soutien financier de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne. Aucune participation est demandée à la commune.

Depuis fin 2022, le SMAA a initié une démarche de concertation sur les sources de Laroche et le ruisseau de la Leuge. Des rencontres ont eu lieu avec certains usagers du site (agriculteurs, propriétaires, association de chasse locale et élus).

En juin 2023, suite à une visite du site dans le cadre du suivi habituel du SMAA, des travaux ont été constatés. Le SMAA a alors sollicité la commune pour avoir plus d'informations et des réunions de concertation ont été réalisées.

Le SMAA a demandé à ce que les travaux soient suspendus afin de revoir le projet initial en urgence et d'essayer de construire une action dans l'immédiat pour préserver les milieux tout en intégrant le patrimoine bâti comme prévu. Le SMAA a donc sollicité des aides financières pour parvenir à réaliser des travaux rapidement. Les accords sont toujours en attente et devraient parvenir dès Janvier 2024.

En parallèle, le SMAA s'est appuyé sur les compétences du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Loire pour la préservation du patrimoine lié aux sources.

Le projet porté par le SMAA, en partenariat avec la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne et la commune, intègre les objectifs suivants :

- L'amélioration des connaissances sur l'hydrologie du site : d'où vient l'eau ? Autant de questions pour lesquelles des investigations de terrain et des mesures sont être réalisés mais auxquels chacun des habitants est invité à transmettre ses connaissances par le biais du SMAA ou de la commune.
- La restauration du patrimoine bâti en respectant un savoir-faire et les milieux naturels ;
- La restauration des espaces naturels : prendre en compte tous les milieux haies, bocages, mare, milieux humides en respectant la nature paysagère du site ;
- La communication et la sensibilisation : il est essentiel que les habitants soient informés de la démarche et que cela bénéficie à tous.

Le SMAA, le CAUE et la commune sont dès à présent à la recherche de toutes informations sur le fonctionnement des sources de la commune et leur architecture. Toutes illustrations ou documents s'avèrent utiles dans le choix du futur projet pour la reprise du bâti mais aussi sa mise en valeur.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet au cours de l'année 2024.

Nous vous remercions par avance pour vos contributions et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le SMAA

#### Contacts :

Commune : [mairie.bournoncle@wanadoo.fr](mailto:mairie.bournoncle@wanadoo.fr)

SMAA : [aurelie.fourneyron@sma-allier.fr](mailto:aurelie.fourneyron@sma-allier.fr)

Association Laroche Volcanique : [association.larochevolcanique@gmail.com](mailto:association.larochevolcanique@gmail.com)